

CIBLE

38, 8 millions

Ancien PDG de Carrefour, Daniel Bernard a été viré en février dernier pour incompétence.

Les salariés du groupe ont appris avec colère que ce gestionnaire calamiteux toucherait une « retraite-chapeau » de 29 millions d'euros, à laquelle s'ajoutent le versement de trois ans de salaire, soit 9,8 millions d'euros. Ce qui lui fait un total de 38,8 millions d'euros.

Les salariés français, qui entendent le patronat affirmer qu'il n'y a pas d'argent pour des augmentations, peuvent une fois de plus constater que la classe dirigeante excelle dans la répartition en circuit fermé des fruits du travail de l'ensemble des employés. Ils savent désormais que, dans les hautes sphères, l'incapacité est elle aussi récompensée par la distribution de primes mirifiques.

Malgré l'ampleur du scandale, le ministre des Finances n'interdira pas le système de la « retraite-chapeau » : il se contentera de le soumettre, par voie législative, à l'appréciation des assemblées d'actionnaires.

Cette complaisance à l'égard du capitalisme rentier sera un jour ou l'autre comptée aux membres de ce gouvernement.

TRAITÉ ET DIRECTIVES

Quelle Europe sociale ?

Russie

**Aider
Poutine**

p. 5

Capitalisme

**Suicide en
cours**

p. 8

À M. Jacques Chirac, Président de la République

Monsieur le Président,
Vous l'avez avoué publiquement : votre face à face avec quatre-vingt jeunes Français vous a fait de la peine ; qu'ils aient montré si peu d'enthousiasme pour l'Europe proposée par ce *Traité constitutionnel* vous a désarçonné. Et, faute de les comprendre, votre conclusion a été que ces jeunes avaient peur de l'avenir.

Nous n'allons pas revenir sur ce triste débat où vous avez laissé tant d'interpellations sincères sans réponse, et il serait vain de vous parler de l'enthousiasme vrai de ceux qui, de tous âges et conditions, combattent l'adoption de ce texte médiocre, aux ambiguïtés dangereuses et dont les intentions inavouables prétendent s'imposer aux citoyens d'Europe. Vous n'êtes pas aujourd'hui disposé à comprendre des convictions qui résultent d'analyses rationnelles et sont nourries d'expériences quotidiennes et palpables, et vous trouvez sans doute *illogique* qu'une

majorité du peuple répugne à reconduire pour deux générations un dispositif institutionnel aux effets politiques et économiques si clairement défavorables...

La démonstration se fera, si elle se fait, par le référendum auquel vous avez soumis sa ratification, comme l'autorise notre bonne Constitution de la V^e République. Plaçons-nous donc un instant dans l'hypothèse d'une défaite du *Oui*. Que ferez-vous ?

Question directe. Car enfin, même engagé dans la campagne, votre sort de Président n'y est pas lié, et votre rôle demeure d'assurer la continuité de l'État et de poursuivre la politique de la France au service de la Nation. Si le *Non* l'emporte, vous savez que certains préparent leur *plan B* à vos dépens ; ce n'est pas notre cas. Au contraire, en dépit des réserves déclarées que nous avons sur vos actions, nous attendons du chef de l'État qu'il exerce l'arbitrage qui permette de relancer autrement l'élan politique. Si une juste rébellion du peu-

ple brise le blanc-seing accordé par les majorités de droite comme de gauche à l'oligarchie ultra-libérale, il vous faudra faire droit aux aspirations vraies de la France dans l'*Union européenne*.

À l'intérieur, vous assisterez à un cruel reclassement, tant dans votre majorité présidentielle que dans l'opposition qui lui vint en renfort en 2002. Laissez-vous enfin surgir de ces décombres la force en attente que vous avez bannie du débat en noyant tout ensemble gaullisme politique et gauche sociale au profit d'une « *LUMPen-bourgeoisie* » bedonnante et servile ? Ce parti *des politiques* qui a vainement voulu prendre corps avec Seguin et Chevènement, qui scinde aujourd'hui le PS, hante l'agonie du Parti communiste et l'incertaine entrée en politique des altermondialistes, ce parti de la tradition française et *res-publicaine* à qui vous empruntez sa doctrine pour contrer en parole l'impérialisme des États-Unis, c'est lui qui s'insurge contre le laisser-aller qui vous

a fait rallier l'Otan et signer sans mot dire des directives européennes que vous affectez ensuite de réprouver. Allez-vous, comme votre mission vous y oblige, tirer les conséquences de cet ébranlement et reprendre la main dans le jeu politique ?

Et puis, à l'extérieur, saurez-vous, devenu *mouton noir*, comme vous dites, bousculer le troupeau d'Europe ? D'expérience, on vous sait bien capable de récupérer à votre compte l'impulsion du *Non de la France* pour provoquer l'opinion européenne dans le sens du libéralisme critique ou *travailliste* de vos vacances corréziennes. Et vous seriez capable, sinon de retourner les grands groupes de pression dont la manœuvre « *hautement compétitive* » pompe « *l'économie sociale de marché* » qu'ils promettent, mais au moins de raviver le nerf du politique face à la dictature de l'OMC, que l'Union courtise, ou de la Banque européenne dont elle couve honteusement l'indépendance.

Mais le ferez-vous ? Y songez-vous seulement ? N'allez-vous pas ravauder la misère avec quelques pièces foireuses rapportées du centre, et, après l'occasion manquée de 2002, vous dérober encore une fois à l'invite d'être vraiment président de ce pays que nous aimons ?

Je ne vous avais jamais écrit. Mais aujourd'hui face à demain, voilà ma question.

Luc de GOUSTINE

royaliste 
BIMENSUEL - DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVÉ

SOMMAIRE : p.2 : Lettre à J. Chirac - p.3 : Le désordre, c'est lui ! - Le retour du frisé - p.4 : Un échec oublié - Quel drôle de drame ! - p.5 : Travailler avec Poutine - p.6/7 : Quelle Europe sociale ? - p.8 : Maltraité - Du suicide en cours du capitalisme - p.9 : Les paradoxes de Jacques Maritain - p.10 : Désespoir - L'Allemagne sous les bombes - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Pour un nouveau traité

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0509 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €) ☐ six mois (30 €) ☐ un an (47 €) ☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

Le désordre, c'est lui !

Il est d'usage qu'une personnalité politique en voyage officiel à l'étranger s'abstienne de toute déclaration de politique intérieure. A fortiori lorsque cette personnalité est chef du gouvernement. Mais M. Raffarin se moque des usages.

Cette fois, c'est depuis la Chine que les adversaires du « traité » ont été menacés. Le 23 avril, à Shanghai, le Premier ministre a déclaré que « si le non l'emportait, il est évident que nous reviendrions à certaines règles anciennes qui seraient difficilement applicables et qui conduiraient, je crois, à un certain désordre ».

Un certain désordre, vraiment ?

Mais, encore une fois, qui a donc signé le calamiteux traité de Nice, sinon Jacques Chirac, actuel patron de J.-P. Raffarin ?

Et qui est l'incarnation directe du désordre économique et social en France, sinon celui qui s'efforce depuis trois ans d'entrer dans les habits d'un véritable Premier ministre – sans jamais y être parvenu ?

Le désordre, c'est lui ! Jean-Pierre Raffarin, c'est l'autre nom de la politique meurtrière qui conduit à l'augmentation du chômage dans notre pays. Ce n'est pas en janvier dernier que le chômage a franchi la barre des 10 %, mais dès le mois d'octobre 2003 selon les calculs de l'INSEE. Cela signifie que les années Raffarin resteront dans les mémoires comme des années de chômage croissant, de sous-emploi accru et de précarité galopante – surtout pour les femmes et les ouvriers.

Le désordre, c'est lui ! Jean-Pierre Raffarin, c'est l'autre nom d'une lutte de

classe menée par le haut patronat contre l'ensemble des salariés de notre pays. Cette offensive s'est traduite par la baisse du pouvoir d'achat des salariés du secteur privé en 2003 (- 0,3 %) et le bilan pour 2004 n'est pas plus favorable.

Le désordre, c'est lui ! Jean-Pierre Raffarin, c'est l'autre nom de la politique imbécile qui consiste à faire des économies sur l'essentiel (les hôpitaux, l'éducation nationale...) pour dilapider toujours plus en avantages occultes et en subventions indues aux corporations patronales et agricoles qui soutiennent et orientent la « gouvernance ».

Le désordre, c'est lui ! Jean-Pierre Raffarin, c'est l'autre nom de la politique déflationniste qui comprime les salaires des fonctionnaires et qui réduit d'autant plus la demande de biens et de services que le patronat refuse d'augmenter les salariés du privé.

Le désordre, c'est lui ! Jean-Pierre Raffarin, c'est l'autre nom de la violence sociale qui frappe une population croissante : plus d'un million de personnes perçoivent le RMI, soit une augmentation de 9 % en un an.

Coïncidence : la gouvernance selon Jean-Pierre Raffarin, ce sont les maximes et recettes ultra-libérales du traité qu'on veut nous faire accepter. Sous la menace.

Maria DA SILVA

Le retour du frisé

Sur la scène du théâtre de l'Absurde, la troupe de la Défaite répète une pièce où le ridicule le dispute à l'odieux : celle où revient le général battu et déshonoré d'une armée morte.

Cela fait des lustres que l'on jacasse sur les intentions de Lionel Jospin. Et les médias, qui s'y connaissent en obscénités (1) de toutes sortes, ne ratent jamais une image. Celles où l'on voit Le Frisé revenir dans sa section du XVIII^e arrondissement étaient depuis trois ans les plus prisées, et les plus pitoyables.

Mais voici qu'on nous fait passer sans transition au solennel, au grandiose, à l'Histoire en tant que telle.

L'« Événement » s'est produit le 23 avril. Le Parti socialiste célébrait en ce paisible samedi le centenaire de la fondation de la SFIO par un colloque dont le clou, si j'en crois mon poste de télévision, était le discours de Lionel Jospin.

Le bonhomme appela son parti à respecter la « discipline » de vote pour le référendum. L'injonction fut suivie de propos d'une haute tenue morale – sur le « respect des militants », la « cohérence du parti », « l'idée même de la démocratie », « l'esprit collectif qui est le propre du socialisme ».

Il fallait un culot d'acier pour célébrer la naissance de la Section française de l'Internationale ouvrière quand on confond l'internationalisme avec les réunions de la Confédération Européenne des Syndicats, où se mitonnent toutes les formules de la collaboration de classe.

Il fallait un cynisme absolu pour glorifier une Internationale ouvrière alors qu'on envoie depuis vingt ans la classe

ouvrière se faire massacrer sur tous les champs de bataille de la guerre économique.

Il fallait être parfaitement schizophrène pour placer le Parti de la liquidation du socialisme dans la tradition d'une SFIO qui se définissait comme un « parti de classe », projetant « la socialisation des moyens de production et d'échange ».

Mais avec Lionel Jospin, on atteignit les sommets.

Ce général en chef d'une armée qu'il avait menée au désastre, puis abandonnée en rase campagne avant la bataille désespérée en juin 2002, sort de sa confortable retraite pour en appeler au respect du militant et à la discipline de parti !

Cet apparatchik fourbe invoque la cohérence d'un parti qui a accepté, sous son égide, des privatisations massives !

Cet idéologue défend l'idée même de démocratie alors qu'il a renié le programme sur lequel il avait été élu en 1997 !

Ce chef de gouvernement a collaboré avec Jacques Chirac à Lisbonne, à Nice, à Barcelone !

Et voici que ce renégat du trotskisme, ce traître au socialisme, nous est présenté comme le Sauveur suprême d'un parti en voie d'implosion...

Je n'ai jamais été trotskyste, ni socialiste, mais je me méfie de ceux qui ont la trahison dans le sang.

Ayant voté socialiste en 1997, j'ai aussi le droit d'éprouver dégoût et colère.

Sylvie FERNOY

(1) L'obscène, c'est qui se met sur le devant de la scène.

Un échec oublié

À ceux qui brandissent la menace du chaos en cas de victoire du *Non*, il faut rappeler qu'ils avaient assumé avec une grande placidité le premier échec du traité constitutionnel, en décembre 2003 à Bruxelles.

Nul n'ignore que les *élites* et leurs experts avaient complètement loupé le traité d'Amsterdam, puis le traité de Nice - si bien que la Convention Giscard avait fini par produire, au prix de nombreuses querelles, manœuvres et compromis, un projet de *traité constitutionnel*. Une longue et lourde procédure s'était alors mise en route :

Réuni à Salonique les 19 et 20 juin 2003, le Conseil européen avait considéré avec une froideur remarquable que le nouveau projet était « une bonne base de départ » pour la conférence intergouvernementale.

Celle-ci s'était ouverte à Rome le 4 octobre 2003 sans qu'aucun oligarque de droite ou de gauche ne s'étonne que les représentants de pouvoirs exécutifs se mettent à réécrire le texte d'une *convention* qui n'était pas élue au suffrage universel mais qui était censée avoir fait œuvre constitutionnelle. C'était tout de même un comble, que de vouloir combler de cette manière le « déficit démocratique » tant déploré après le référendum sur Maastricht !

Les travaux intergouvernementaux (réunion des ministres des Affaires étrangères du 13 octobre 2003 à Luxembourg, des 28 et 29 novembre à Naples) furent marqués par de tels affrontements entre les intérêts nationaux que les discussions sur le *traité constitutionnel* aboutirent à un échec : réuni à Bruxelles les 12 et

13 décembre 2003, le Conseil européen avait « noté qu'il n'était pas possible pour la Conférence intergouvernementale d'aboutir à un accord global sur un projet de traité constitutionnel à ce stade ».

Cet échec patent fut-il ressenti comme une catastrophe ?

Pas le moins du monde ! Le constat notarial établi par le Conseil européen fut brièvement commenté par les responsables politiques et ne fut pas dramatisé par les médias : deux jours après le Conseil européen, l'échec de Bruxelles (1) n'était même plus évoqué. On attendait la reprise des négociations intergouvernementales sans impatience et le Conseil européen des 25 et 26 mars se contenta froidement de se féliciter « de l'évaluation des perspectives de progrès » contenue dans le rapport sur les travaux de la Conférence intergouvernementale. C'est enfin sans grand émoi que le Conseil européen tenu à Bruxelles les 17 et 18 juin 2004 marqua son accord avec les textes publiés au terme de négociations dures et complexes.

Ceux qui ont travaillé banalement selon des procédures ordinaires veulent faire croire que nous marchons au bord de l'abîme. Ils se moquent des électeurs, et de l'Europe par-dessus le... marché.

Yves LANDEVENNEC

(1) cf. éditorial de *Royaliste* n° 828 du 22 décembre 2003.

Quel drôle de drame !

Ceux qui nous menacent du traité de Nice se réjouissaient de la signature de ce texte et de l'adjonction d'un « agenda social européen ». Jacques Chirac et Lionel Jospin s'abusaient-ils ? Voudaient-ils nous abuser ?

On connaît l'argument massue : votez *Oui*, sinon vous en resterez à l'abominable traité de Nice. Ce texte était de toute évidence très mauvais, mais en décembre 2000, Lionel Jospin, Premier ministre, et Jacques Chirac, président de la République, se félicitaient de la conclusion de l'affaire. Le chef de l'État alla même jusqu'à déclarer que le sommet de Nice « restera comme un grand sommet par l'ampleur et la complexité des problèmes qui ont été réglés ».

Les oligarques de droite et de gauche, qui ne se faisaient sans doute guère d'illusions sur le résultat de leurs manœuvres et de leurs compromis, tentaient alors d'abuser l'opinion publique. Et ce sont les mêmes qui voudraient nous faire croire à leur sincérité lorsqu'ils vantent le « traité constitutionnel » comme le *der des der*. C'est déjà ce qu'on nous disait lors du référendum sur le traité de Maastricht...

Ces belles déclarations sont tombées dans l'oubli, de même que les jolies promesses contenues dans un document adopté à Nice et qui fixait les sujets que l'Union européenne promettait de traiter dans les cinq ans (nous y sommes) pour répondre aux « attentes citoyennes ».

Ce texte s'intitulait fièrement *Agenda social européen* et il devait aider à la mise en forme du modèle social européen par des actions concrètes ainsi détaillées :

- faciliter la participation du plus grand nombre au marché du travail ;
- offrir de nouvelles sécurités pour les travailleurs ;
- engager la lutte contre la pauvreté et les discriminations ;
- moderniser les systèmes de protection sociale ;
- promouvoir l'égalité entre hommes et femmes ;
- veiller au volet social de l'élargissement de l'Union européenne.

On n'entend plus guère parler de cet *Agenda social*. Il est vrai que les oligarques avaient précisé que leurs engagements en ce domaine n'avaient aucun caractère contraignant. Ce qui revenait à dire que les promesses faites n'avaient pas à être tenues. Sur ce point, Jacques Chirac et ses complices de gauche, parmi lesquels Pierre Moscovici, partisan du *Oui*, ont respecté leur engagement désengagé : l'*Agenda* a été jeté aux oubliettes.

Qu'à cela ne tienne : on fait de nouvelles promesses sur des couplets anciens comme si on pouvait, à chaque fois, berner les « attentes citoyennes » exprimées il y a cinq ans et combler le « déficit démocratique » dont on s'inquiétait au lendemain du référendum sur Maastricht.

Contrairement à la légende, née de la célèbre réprimande pétainiste, les peuples n'ont jamais la mémoire courte.

Annette DELRANCK

Travailler avec Poutine

Américains et Européens hésitent sur la conduite à tenir à l'égard de la Russie sous Poutine.

George Bush se rendra à Moscou le 9 mai pour le soixantième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Au même moment l'Union européenne y tiendra son sommet annuel avec la Russie. Ces rendez-vous se tiennent sur un fond de réserve, voire de franche hostilité, à l'égard de Vladimir Poutine. Sous prétexte que son second mandat s'est ouvert sous de mauvais auspices, on le présente comme un homme isolé et paranoïaque, dans une Russie elle-même exsangue et pré-fasciste.

Les opinions successives formulées naguère sur les personnalités de Gorbatchev et d'Eltsine et les lourdes erreurs commises sur la Russie à temps et à contretemps doivent nous faire relativiser ces hauts et ces bas. Les mêmes arguments ressurgissent : mieux vaut le diable qu'on connaît plutôt que celui qu'on ne connaît pas. Et d'exciper de la menace nationaliste dont Poutine serait le seul rempart qui nous protège.

Outre la Tchétchénie, les reproches adressés à Poutine se résument à son traitement de l'affaire Youkos : l'arrestation du patron de la première société pétrolière du pays en 2003, son procès en cours, la liquidation et le démantèlement de Youkos en décembre dernier. Les Américains avec lesquels Khodorkovsky était sur le point de conclure un accord en ont été plus que marries. Exit la réputation d'ouverture économique et de libéralisme de Poutine.

Ensuite vint l'Ukraine. Poutine fut alors identifié au camp opposé à la démocratie. Depuis la victoire de Viktor Iouchtchenko, chacun fait comme si la révolution orange devait gagner Moscou et Poutine être prématurément poussé hors du Kremlin. Qui sera le Iouchtchenko russe ? se demande-t-on sans rien comprendre ni à l'Ukraine ni à la Russie. On ne peut pas prétendre à la fois que les deux pays possèdent une identité distincte et qu'ils se ressemblent à tel point que ce qui vaut pour l'un vaut aussi pour l'autre.

La Russie est de surcroît un facteur de division au sein même de l'Union européenne. L'Allemagne, la France et l'Espagne se consultent régulièrement avec la Russie, ce qui en fait une affaire des grands de l'Europe occidentale, alors que l'Europe centrale et orientale, tout particulièrement la Pologne et la Lituanie conservent tous leurs préjugés à l'encontre de l'ancienne puissance occupante.

Les analystes qui traitent de ces questions sont trop souvent soit des originaires de ces derniers pays ou de leurs descendants, soit bien des spécialistes de longue date de la Russie c'est-à-dire des dissidents de l'Union Soviétique pour lesquels Poutine demeurera à jamais un agent du KGB. Les apparences sont parfois trompeuses. En réalité, l'Histoire nous apprend qu'il est difficile à tout observateur extérieur, étranger ou non, de

bien appréhender la réalité russe et plus encore les jeux de pouvoir. Après tant d'ouvrages sur le sujet, l'important serait plutôt d'expliquer pourquoi Poutine demeure en charge et comment le système fonctionne malgré tout.

Le débat actuel pourrait bien n'être que l'anticipation de l'échéance de 2008, date à laquelle le mandat de Vladimir Poutine vient à expiration, ce en quoi il n'aurait rien d'extraordinaire par rapport au débat français par exemple. La question ne se résumerait-elle qu'à la possibilité pour lui de faire un troisième mandat, cela ne devrait pas justifier la panique ni dans un camp ni dans l'autre.

La France doit continuer à travailler activement avec la Russie de Poutine. Non pas tant cyniquement comme on le reproche au chancelier allemand qui ne penserait qu'à ses approvisionnements en gaz sibériens, mais stratégiquement, en aidant le Kremlin à mieux se situer dans le nouveau concert européen voire eurasiatique, en le confortant pour qu'il n'analyse pas l'évolution des démembrements de l'ex-Union soviétique, voire de l'ex-Empire tsariste, comme des reculs, qu'il dépasse cette phase de transition post-coloniale ou post-impériale, et permette à la Russie de se retrouver elle-même, nation dans le concert des nations européennes. Il revient à la France de tenir un langage fort dans ce sens, seul susceptible d'entraîner l'Europe tout entière.

Yves LA MARCK

BRÈVES

♦ **CAMBODGE** – La santé de l'ancien roi du Cambodge, Norodom Sihanouk, âgé de 82 ans, s'affaiblit. En séjour à Pékin où, comme il le fait depuis des années, il est allé recevoir des soins et subir des examens médicaux, l'ancien roi avait prévu de rentrer dans son pays pour le Nouvel an khmer. Il n'a pu le faire et ce sont plusieurs de ses fils, dont le prince Ranariddh, président de l'Assemblée nationale, et l'actuel roi, Norodom Sihamoni, qui se sont rendus à son chevet.

♦ **BHOUTAN** – Le « roi et le peuple du Bhoutan » font partie des sept dirigeants distingués par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et récompensés pour la politique de leur gouvernement en matière de préservation de l'environnement. « Pour la première année de l'attribution de ce prix, le PNUE a l'honneur de reconnaître les réalisations de ces personnes qui ont instauré une politique environnementale et jeté les bases de nombreux progrès que nous pouvons constater et célébrer aujourd'hui » a souligné Klaus Toepfer, directeur exécutif du PNUE.

♦ **NOUVELLE ZÉLANDE** – La presse néo-zélandaise a publié, le 21 avril, les résultats d'un sondage indiquant qu'en cas de consultation, les deux tiers des électeurs se prononceraient pour le maintien de la monarchie. Ce sondage intervient alors que plusieurs hommes politiques envisageraient un référendum sur la forme du régime.

♦ **THAÏLANDE** – La très respectée reine Sirikit a lancé un nouvel appel télévisé aux séparatistes de la minorité musulmane du sud du pays pour qu'ils mettent fin aux attentats sanglants qui endeuillent le pays. Agée de 72 ans, l'épouse du roi Bhumibol n'intervient que très rarement d'une manière publique. En novembre dernier, elle l'avait déjà fait, sur le même sujet, en faisant appel à l'unité nationale.

♦ **RUSSIE** – Réuni à Moscou le 20 avril dernier, le Saint-Synode de l'Église orthodoxe russe a fait savoir qu'il jugeait « hors de propos » une restauration impériale en Russie. Cette déclaration intervient après la multiplication de manifestations monarchistes lors de procession ou de réunions religieuses. Le Saint-Synode a par ailleurs fait part de son inquiétude concernant des débordements éventuels à l'approche de la date anniversaire de l'assassinat de la famille impériale le 18 juillet.

♦ **NÉPAL** – Quittant pour la première fois le pays depuis son coup de force du mois de février, le roi Gyanendra s'est rendu au sommet Asie-Afrique qui se tenait en Indonésie. Il s'est expliqué devant les chefs d'États et dirigeants réunis à cette occasion, rappelant que son action n'avait pour seul but que de mettre fin à la rébellion maoïste qui ensanglantait le pays depuis neuf ans et que les gouvernements successifs n'avaient pu maîtriser. A la suite de cette réunion, le ministre indien des affaires étrangères a annoncé que son pays allait rétablir son aide au Népal qui avait été suspendue après le coup de force royal.

Quelle Eu sociale

Docteur en droit et en histoire économique, chargé de recherches dans un bureau d'études syndicales, auteur

de plusieurs ouvrages sur le néo-libéralisme, Philippe Arondel est régulièrement invité à s'exprimer dans nos colonnes.

Afin de clarifier le débat sur le référendum, nous lui avons demandé d'expliquer la différence entre le modèle social européen, et cette « Europe sociale » dont le projet est exclu, avant même d'avoir été formulé, par les nouvelles directives européennes.

■ **Royaliste : Existe-t-il un modèle social européen ?**

Philippe Arondel : Oui ! Au cours du XIX^e siècle, des luttes sociales parfois très violentes ont abouti dans de nombreux pays, et pas seulement en France, à l'émergence d'un corpus progressiste de droits économiques et sociaux, souvent baptisés *acquis* par le mouvement social. Dans notre pays, ces droits ont été inscrits dans le *Code du travail* et constituent, notamment, la trame du *Préambule de la Constitution* de 1946.

C'est ainsi que s'est enraciné en Europe ce qu'on appelle faute de mieux un « *État-Providence* » ou plus exactement un État social garant des droits élémentaires de la personne, mettant les salariés à l'abri de la violence ordinaire du marché. Ce modèle, qui a connu son apogée durant les *Trente Glorieuses*, se caractérise par une intervention musclée de l'État dans le domaine économique, un système avancé de protection sociale, une libre négociation entre les « *partenaires sociaux* » ainsi que par la mise en place de services publics étendus et de qualité.

■ **Royaliste : Ce modèle n'est pas homogène...**

Philippe Arondel : C'est une vérité d'évidence. Les différences sont nombreuses. Par exemple, en matière de protection sociale, on distingue le système bévéridgien, fondé sur la fiscalisation (avec, certes, de multiples variantes)

et le système bismarckien - le nôtre - assis sur la cotisation. Mais, pour le reste, le modèle social européen est relativement cohérent - du moins si on ne le confond pas avec le slogan de « *L'Europe sociale* » lancé pendant « *les années Mitterrand* » pour des raisons politiciennes.

■ **Royaliste : Depuis sa fondation jusqu'à ces dernières années, l'Europe dite de Bruxelles a-t-elle voulu défendre ce modèle social européen, en proposer une version continentale harmonisée qui s'étendrait de proche en proche, par contagion, aux pays adhérant à l'Union ?**

Philippe Arondel : Tel était en effet le projet apparemment défendu par Jacques Delors lorsqu'il présidait aux destinées de la Commission européenne. L'idée d'« *Europe sociale* » paraissait d'autant plus séduisante à certains que le système social français s'y trouvait préservé. Là où le bât blesse, c'est que le même Jacques Delors n'a jamais cessé de plaider, au nom de la pérennisation de ce modèle social européen, pour une série de réformes - ou plus exactement de contre-réformes - d'inspiration libérale débouchant quasi automatiquement sur un ébranlement de ses fondations.

On peut donc, sans esprit de polémique aucun, répondre par la négative à votre question. À la notable exception de la CECA, le *Traité de*

Rome et les traités suivants sont des textes de forte tonalité libérale. Le *Traité de Rome*, par exemple, se présente d'abord et avant tout comme un texte d'essence *économiste*, articulé autour des quatre libertés essentielles - des capitaux, des personnes, des marchandises et des services - qui sont au cœur de l'idée d'un grand marché libéré de toute entrave, qu'elle soit d'ordre politique ou social.

Le social, comme l'on dit aujourd'hui, brille par son absence dans le *Traité de Rome*. Aux yeux de ses rédacteurs, seule une bonne politique économique libérale est à même de produire des effets sociaux positifs. Dans leur esprit, le progrès social découle naturellement de la mise en œuvre d'une pure logique de marché.

■ **Royaliste : Comment comprendre que l'on a longtemps, y compris dans les rangs de la gauche, gravement sous-estimé la dimension libérale du *Traité de Rome* ?**

Philippe Arondel : Cet aveuglement s'explique aisément : l'Europe du *Traité de Rome*, tout en affichant sa préférence pour le libre marché, n'en mettait pas moins en avant des démarches typiquement interventionnistes aux antipodes du libéralisme pur et dur, par exemple la *Politique Agricole Commune* et *Euratom*. Mais cet interventionnisme ponctuel et limité n'a jamais empêché l'Union européenne de poursuivre le dessein - dangereux à

plus d'un titre - de créer un espace politique atypique, géré de manière *adémocratique* sous la double tutelle des juges et du marché. Il suffit de voir le rôle éminent que joue la Cour de Justice européenne en matière de création de droit communautaire pour saisir intimement combien la construction européenne déroge aux canons classiques de la démocratie représentative.

■ **Royaliste : Mais alors, quelle signification réelle peut-on donner au concept d'« Europe sociale » ?**

Philippe Arondel : En fait, lancé dans le débat public à la fin des années 80, ce slogan quasiment vide de sens avait un seul et unique objectif : faire croire, plus particulièrement au peuple de gauche, que l'Europe libérale pouvait aussi « *donner dans le social* », bref, que marché et solidarité pouvaient aller de pair.

■ **Royaliste : Pour quels résultats ?**

Philippe Arondel : À dire vrai, pas grand chose ! Pour une raison très simple : autant il est relativement aisé de mettre en place, même avec des nations qui ont des histoires très différentes, les règles d'une coopération économique renforcée, autant cela relève du véritable tour de force de parvenir à bâtir des normes sociales communes. Bâtir des normes sociales communes, c'est, en effet, faire le choix d'une certaine philosophie de la citoyenneté sociale.

urope ?

Faut-il mettre en concurrence les différents droits, en allant vers une zone de libre échange pure et simple ? Faut-il faire le choix d'une harmonisation sociale par le haut, avec des étapes permettant aux pays en retard de rejoindre le peloton de tête des pays socialement avancés ? Faut-il opter plutôt pour une sorte d'harmonisation moyenne, en essayant de trouver un juste milieu ? Ou bien se décide-t-on pour le minimalisme social, ce que certains dénoncent comme un nivellement par le bas ?

■ **Royaliste :** Parmi toutes ces options, quelle est celle retenue par les eurocrates bruxellois ?

Philippe Arondel : Il ne fait pas de doute que l'Union européenne s'inscrit dans une démarche de type minimaliste. Toute la question, pour les années qui viennent, est de savoir si ce minimalisme poussera à une déconstruction de notre propre droit social. Certes, il existe des clauses de non-régression qui empêchent de remettre en cause les dispositions sociales des pays les plus avancés. Mais ces clauses n'offrent pas de garanties contre le contournement, à terme, des législations nationales. Très concrètement, la loi française sur les 35 heures n'est en rien incompatible avec la directive européenne autorisant jusqu'à 48 heures de travail... à moins que le gouvernement ne fasse voter par le Parlement une modifi-

cation de la législation nationale !

■ **Royaliste :** Que dit sur ce point le projet de traité ?

Philippe Arondel : L'article III-210-5 affirme, par exemple, que les lois et lois-cadres européennes « ne peuvent empêcher un État membre de maintenir ou d'établir des mesures de protection sociale plus strictes compatibles avec la Constitution ». Une véritable quadrature du cercle puisque, comme chacun le sait, cette Constitution, fondée sur des principes libéraux, rend quasiment impossible la concrétisation de ces objectifs. « L'Europe sociale » n'est donc qu'une formule creuse, qu'on utilise pour masquer des politiques de nivellement par le bas des systèmes de protection sociale.

■ **Royaliste :** La même logique de nivellement ne se retrouve-t-elle pas dans la fameuse directive Bolkestein ?



■ **Le « droit de travailler » mais pas la garantie de trouver un emploi...**

Philippe Arondel : Il est tragique de voir certains de nos politiques pousser des cris d'orfraie à propos d'un texte tout à fait conforme à l'objectif de libéralisation inscrit dans le *Traité de Rome*. On affirme parfois que la directive aurait pu être rédigée de manière différente mais, dans le débat, on oublie de signaler qu'elle est directement partie prenante de la négociation planétaire, dans le cadre de l'OMC, sur l'*Accord Général sur le Commerce des Services* (1) ; un accord qui a pour finalité d'ouvrir à la concurrence tous les secteurs des services.

■ **Royaliste :** Nos services publics sont-ils menacés par ce grand troc planétaire ?

Philippe Arondel : On entend dire que l'éducation et la santé resteront hors du champ de la concurrence. Mais l'article 4 de la directive Bolkestein entend par service « toute activité économique non salariée consistant à fournir une prestation qui fait l'objet d'une contrepartie économique ». Or, en France, sauf en ce qui concerne les services régaliens, nous payons des frais hospitaliers, des frais d'inscription à l'Université... Il est donc, à notre sens, possible d'ouvrir à la concurrence nos services publics... avec les dégâts sociaux qu'on devine.

■ **Royaliste :** Et la question du pays d'origine ?

Philippe Arondel : Elle est très complexe. Contrairement à ce que l'on affirme souvent, les salaires, les horaires de travail et les congés restent déterminés par la législation du pays d'accueil en ce qui concerne les travailleurs détachés. Mais ces dérogations au principe du pays d'origine ne sem-

blent relever que d'un pur effet d'annonce dans la mesure où leur application s'avère quasiment impossible. L'article 17 dit en effet que « les États membres ne peuvent pas restreindre la libre circulation des services fournis par un prestataire ayant son établissement dans un autre État membre, notamment en imposant les exigences suivantes : l'obligation d'avoir un établissement sur le territoire, l'obligation de faire une déclaration ou une notification, l'obligation pour le prestataire d'avoir une adresse ou un représentant (...) ».

■ **Royaliste :** Et qu'en est-il du projet de directive sur le temps de travail ?

Philippe Arondel : C'est un projet qui révisé la directive de 1993, qui contenait déjà de très mauvaises dispositions puisque le maximum du temps de travail hebdomadaire y était fixé à 48 heures. Le principal danger de cette révision concerne la fameuse clause d'*opt out* qui, si jamais elle venait à s'incarner, pourrait permettre, en cas d'accord entre l'employeur et le salarié, de travailler jusqu'à... 65 heures ! Et tout cela au nom de la protection de la santé au travail !

■ **Royaliste :** Quant à la Charte des Droits Fondamentaux insérée dans le traité constitutionnel, qu'en penser ?

Philippe Arondel : Les partisans du *oui* la brandissent comme une véritable avancée. On se réjouit bruyamment parce que « l'Union reconnaît et respecte le droit d'accès aux prestations de sécurité sociale », et parce que « toute personne a le droit de travailler ». Mais il ne faut pas confondre la notion de respect et celle de garantie. En fait, cette charte fait l'impasse sur la philosophie des droits-créances qui, seule, est à même de garantir les droits sociaux fondamentaux.

Nous sommes très en deçà du *Préambule de la Constitution* de 1946 et de la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* de 1948 (ONU).

Propos recueillis par
B. LA RICHARDAIS

(1) Sur l'AGCS, cf. notre entretien avec Philippe Arondel, *Royaliste* n° 815.

Mal-traité

Ce numéro de *Cité* est dans l'esprit de la campagne référendaire : militant, de l'espèce la plus réfléchie et la plus offensive. On en donnera donc une présentation aussi sèche qu'une revue d'armes.

L'article de Yann Kergloff nous confirme que contrairement à ce que disent les souverainistes, le texte en discussion est *Le traité d'une Europe confédérale* que nous refusons parce qu'il prétend constitutionnaliser l'idéologie ultralibérale. Tel est le point de vue d'un juriste royaliste. Il côtoie celui d'un professeur de droit, Jean-Louis Clergerie, qui dénonce à sa manière les dangers du « traité constitutionnel » parmi lesquels l'adhésion turque ! Espérons une réplique, amicale, dans le prochain numéro.

Michel Pinton, naguère proche de Valéry Giscard d'Estaing, développe sa critique avec pertinence, chiffres à l'appui.

Plus à gauche, si l'on peut encore utiliser ces catégories, Philippe Arondel dénonce le traité comme une mise à mort programmée du modèle social européen.

Rudes charges ! Pour nous faire respirer, Luc de Goustine publie les carnets de route d'un « Voyage au Pamir » de Bertrand Renouvin parti à la rencontre des Ismaéliens. Et pour que les questions européennes ne nous fassent pas perdre de vue le vaste monde, il nous invite à évoquer « la crise arabe » avec Saleh Senoussi. On retrouvera bien entendu Criton des Alpes, ainsi que Jocelyne Buche faisant retour sur l'histoire des relations entre un prince ottoman et un chevalier chrétien... A diffuser !

Jacques BLANGY

❏ (1) *Cité*, n° 44 : « Maltraiter l'Europe ? - prix franco : 7 €.

Du suicide en cours du capitalisme

Au moment où le monde économique semble ne plus tourner très rond, avoir perdu ses valeurs et ses repères les plus essentiels, il n'est pas inutile de procéder à une clarification.

La matière économique se prête difficilement à la bonne compréhension et nombre d'ouvrages en traitant sont tout bonnement inabornables par les non-spécialistes. Pourtant, de temps à autre, un auteur échappe à cet écueil et produit un ouvrage clair, compréhensible par tous. C'est le cas de *L'avenir du capitalisme* de Jean-Luc Gréau. Ancien économiste-expert du Medef, croyant fermement aux vertus de l'économie de marché, adversaire résolu du marxisme, libéral au vrai sens du terme, l'auteur pourrait a priori susciter au minimum une certaine réserve. Et pourtant au fur et à mesure de la découverte de ce livre, on est séduit, captivé même par des explications et des éclaircissements qui nous font pénétrer les arcanes de l'idéologie en action dans les entreprises et le monde de la finance. Tout y est décrit, décortiqué, expliqué.

L'ouvrage reprend d'abord les bases de ce qui constitue le capitalisme, ses évolutions, ses crises surmontées, ses mutations. Rien n'échappe à l'analyse et tous ces éléments sont mis en perspective pour servir une thèse extrêmement intéressante. Le fond de l'ouvrage est là : l'ultra-libéralisme est en train de tuer le capitalisme.

Les dérives du système sont soulignées, financiarisation outrancière de l'économie, rôle des actionnaires et des banquiers dans le racket auquel sont soumises les entreprises, tous les éléments d'un piège

mortel. Exemples et preuves à l'appui, l'ouvrage décrit l'évolution économique de ces vingt dernières années, l'endettement des États-Unis, les faillites à répétition de certains pays émergents croulants sous le poids de dettes leur interdisant tout développement sain. La puissance américaine est en dix ans devenue le contre-exemple parfait de ce qu'elle entend bien imposer aux autres. Aux États-Unis, les bases essentielles du capitalisme sont jetées aux orties au profit d'une espèce de fuite en avant et à crédit.

L'évolution des grandes entreprises dans les vingt dernières années, les pratiques managériales, financières et sociales, tout y est passé au crible, souvent de façon grinçante.

Tous les aspects de ce riche ouvrage ne peuvent être évoqués ici. Pour autant sa conclusion mérite une mention plus particulière. L'élément central de l'ultra-libéralisme est constitué aujourd'hui par le libre-échange-intégral. Les délocalisations que nous connaissons en sont le fruit et c'est le fond de l'idéologie bruxelloise. Nos beaux esprits font preuve d'une confondante naïveté en croyant pouvoir un jour accommoder à leur propre sauce le comportement économique et commercial de la Chine. L'idée vieille et écorchée de la spécialisation des différentes zones économiques du monde tient lieu de credo. Les emplois peu qualifiés s'en vont mais ce n'est pas grave puisque nous autres Occiden-

taux garderons la recherche et l'innovation. Le simple bon sens permet de dire que dix emplois de production perdus ne créent pas dix emplois dans la recherche, et que penser que les Chinois ou les Indiens ne sont pas déjà dans le mouvement de recherche est une folie. Alors ? Que nous restera-t-il ? Les risques sont grands que ce ne soit que peu de chose.

L'avenir du capitalisme éclaire ce dossier essentiel et vital pour nous. Jean-Luc Gréau met en avant une proposition qui mérite d'être examinée et soutenue. Le bon développement de l'ensemble de la planète ne peut se faire qu'en créant des zones économiques à la mesure de celles qui existent déjà, tant en Occident qu'en Asie et qui doivent servir de bases au développement et à l'expansion économiques. Personne ne pourra rivaliser avec les bas coûts de production de la Chine, simplement parce que le stade en dessous est l'esclavage. Que pourrions-nous conserver de notre modèle social si plus rien ne subsiste pour faire travailler et vivre le plus grand nombre de nos salariés ? Le mot tabou est écrit : *protectionnisme*. On entend déjà les hauts cris. Et pourtant loin de la conception basique et historique du terme, l'auteur nous en propose une nouvelle lecture, un nouveau contenu qui n'a rien à voir avec un repli peureux sur soi. Cette proposition est à l'image de cette étude passionnante, claire, profonde, convaincante.

Pascal BEAUCHER

❏ Jean-Luc Gréau - « *L'avenir du capitalisme* », Éd. Gallimard, prix franco : 20 €.

Les paradoxes de Jacques Maritain

Voilà bien longtemps que je pratique Jacques Maritain. Je l'ai beaucoup lu pendant mes années d'études. Et même si d'autres maîtres et beaucoup d'autres influences ont marqué ma vie intellectuelle, je n'ai jamais oublié le philosophe thomiste et ses engagements si décisifs sur le destin du catholicisme français. Aussi ai-je accueilli avec beaucoup d'intérêt l'ouvrage que Guillaume de Thieulloy vient de lui consacrer, car il ajoute aux études critiques déjà nombreuses des analyses originales, avec une grande indépendance d'esprit. Visiblement, et heureusement nous n'en sommes plus aux polémiques qui ont si longtemps gâté les échanges sur les tendances de la pensée française au vingtième siècle, surtout lorsqu'il y avait question des querelles politico-religieuses qui ont déchiré l'opinion et les intellectuels, provoquant des incompréhensions et des haines inexpiables. Certes, les questions posées demeurent conflictuelles, mais on ne les traite plus nécessairement en termes partisans, en louant les uns pour mieux accabler les autres. Les enjeux sont plus complexes, les torts partagés et il apparaît qu'on peut réexaminer certains points à frais nouveaux, prendre plus de distance afin de mieux saisir les perspectives et parfois faire rebondir les débats.

Guillaume de Thieulloy nous offre, en somme, une biographie intellectuelle. Il reprend l'ensemble de l'itinéraire de Maritain, depuis ses origines républicaines, sa conversion au christianisme et son adhésion au thomisme renaissant. Il n'oublie rien des événements factuels, des rencontres privilégiées (celles d'un Léon Bloy et d'un Ernest Psichari), mais il est surtout attentif à rendre compte des problématiques qui permirent à Maritain de définir une pensée originale dans une confrontation constante à l'histoire. Du vingtième siècle, en effet, il aura tout connu depuis la III^e République d'avant la Première Guerre mondiale jusqu'à la société en crise des années soixante. Un de ses traits les plus originaux tient en la coexistence d'un philosophe attaché à une incontestable orthodoxie thomiste et d'un penseur cherchant à intégrer les leçons de l'histoire au point de formuler jusqu'à un système historique, d'ailleurs évolutif. D'où ses contradictions, qui sont d'ailleurs plus évidentes à des lecteurs qui peuvent se trouver simultanément en accord et en désaccord avec lui. S'il fallait se résoudre à un schématisme extrême, on dirait qu'il a été métaphysiquement toujours à droite, et qu'il s'est orienté politiquement toujours plus à gauche. Mais ce serait très approximatif, car même en politique, Maritain ne s'est jamais rallié au libéralisme démocratique pur. Son ouverture au pluralisme avait des limites que lui imposait son adhésion à une certaine conception de la vérité.

Un des titres les plus célèbres du jeune Maritain, *Antimoderne*, correspond à une conviction tellement enracinée en lui qu'on peut dire qu'il ne reviendra jamais sur elle. Pourtant, c'est le même homme qui, beaucoup plus tard, dans *Humanisme intégral* définira les lignes d'une ouverture du christianisme à la modernité, avec une sorte de roman-

tisme historique qui débouche sur l'utopie et une sorte de réconciliation des contraires, sans oublier quelques illusions sur la nature du communisme soviétique. C'est qu'entre temps est intervenu le long épisode de sa coopération étroite avec l'*Action française*, que beaucoup sont tentés d'oublier mais qu'à juste raison Guillaume de Thieulloy considère comme le passage obligé du jeune Maritain à celui de la réconciliation avec la démocratie. Il n'est pas vrai que la coexistence avec Maurras et Massis a été fondée sur un malentendu, même si le philosophe a gardé son originalité et son intégrité, poursuivant ses propres travaux dans sa direction à lui. Il est alors persuadé que l'*Action française* constitue le milieu le plus perméable au développement d'une pensée catholique et thomiste. Même s'il a des réserves à faire sur l'auteur d'*Anthinèa*, celles-ci ne suffisent pas pour former un désaccord foncier. Ce n'est que lorsque le pape Pie XI s'attaquera à l'A. F. que Maritain, à la suite d'une évolution complexe, deviendra l'ennemi des amis d'hier.

par Gérard Leclerc



Guillaume de Thieulloy revient sur les phases de cette évolution avec lucidité. Il ne se croit pas obligé de reprendre à son compte la vulgate selon laquelle les adversaires de Maurras auraient toujours eu raison contre lui et que l'accusation liée à la crise, qui va de 1926 à 1939, est infaillible. Il discerne certaines faiblesses, même dans les intentions de Pie XI. Toujours est-il que c'est à partir de là que Maritain va s'émanciper politiquement, s'engageant de plus en plus dans une tentative pour penser la démocratie dans des cadres conceptuels conciliables avec le christianisme. Nous avons signalé déjà la tentative d'*humanisme intégral*, avec son utopie d'une nouvelle chrétienté qui réconcilierait le théocentrisme médiéval avec l'humanisme contemporain. Mais il ne restera pas sur cette position. Son séjour aux États-Unis

lui fera franchir une autre étape, celle qui le réconciliera avec la démocratie libérale, le pluralisme ainsi que la défense des droits de l'homme qui est incontestablement l'héritage du XVIII^e siècle. Cependant, Maritain demeure dans une stricte perspective de droit naturel au sens thomiste, ce qui fait qu'il ne sera jamais reconnu comme un penseur authentique du libéralisme.

Cette contradiction est encore éclairante aujourd'hui. Si le pape Jean-Paul II a pu émettre des objections sérieuses à propos de ce libéralisme politique, c'est qu'en un sens il est demeuré l'héritier de Maritain qui ne pouvait admettre que la souveraineté de l'État puisse s'interposer face aux exigences universelles de la morale. Par ailleurs, Maritain séduit par l'Amérique n'a pas connu les suites de la crise des années soixante et la dérive intellectuelle et éthique vers le nihilisme. Peut-être que son enthousiasme démocratique (au demeurant très conditionné) était lié à un certain moment de l'histoire. S'il a pu influencer une génération de jeunes chrétiens, leurs successeurs se sont moins reconnus en lui parce que l'histoire avait changé les lignes. Il faut également tenir compte d'un autre paramètre - notre biographe n'y est peut-être pas assez attentif. Vatican II doit beaucoup plus aux disciples de Maurice Blondel qu'aux siens. Cela explique dans une grande mesure que malgré son importance au XX^e siècle, Maritain n'ait pas eu le même rayonnement dans le catholicisme post-conciliaire.

■ Guillaume de Thieulloy - « *Le chevalier de l'absolu - Jacques Maritain entre mystique et politique* », L'esprit de la Cité, Gallimard, prix franco : 22 €.

Désespoir

Cette B.D. de Chauzy et Jonquet, terrible brûlot sur l'état de notre société se révèle tout à fait remarquable, mais également fort déprimante par le tableau qu'elle brosse.

Œuvre crépusculaire, elle nous invite à un constat des misères successives d'un siècle né dans le traumatisme d'une guerre pour s'achever dans le chaos d'une régression sociale et dans une perte identitaire.

Un vétéran de la Première Guerre mondiale, Laheuritière, est le témoin et le chroniqueur d'un siècle où les drames se répètent. Son espace géographique ? Un lieu de mémoire et de souffrance qui verra éclore les horreurs d'une guerre inutile puis soixante ans plus tard les atrocités d'une banlieue sans solidarité où les édiles laissent à l'abandon leurs administrés. Un jeune estropié de Bosnie découvre, en lisant les papiers de l'ancien, d'étranges et effroyables parallélismes entre les deux époques : médecin suicidé ne supportant plus les drames, jeune chômeuse contrainte à la prostitution, meurtre familial causé par la pauvreté, immigrants tentés par l'affirmation violente d'une identité refusée. Les causes de la misère sont diverses, le résultat, la mort, identique.

Ici la bande-dessinée se hisse au rang du pamphlet. Elle en a la force et le cri du désespoir. Un désespoir absolu face à l'impuissance et au silence des hommes.

Et elle nous prouve que la bande-dessinée est bien devenue un art où s'exprime le désarroi d'un monde d'où l'espoir s'est retiré.

Bruno DIAZ

■ Jean-Christophe Chauzy & Thierry Jonquet - « *La vigie* », Casterman, prix franco : 15 €.

L'Allemagne sous les bombes

Le bombardement de Dresde des 13-14 février 1945, au cours duquel périrent 40 000 civils, fut-il un crime de guerre comme le prétendent divers groupuscules allemands ?

C'est en effet ce que tentent d'imposer à l'opinion certains groupes d'extrême droite allemands qui font grand tapage sur cet événement alors qu'est rappelé dans le recueillement, l'horreur des camps. À défaut d'obtenir un impensable oubli ils essaient d'établir une sorte de match nul dans l'horreur.

Dans un livre fort documenté, objectif, même si parfois le sarcasme ou l'ironie grinçante accompagne le commentaire, l'Allemand Jörg Friedrich fait le récit hallucinant de son pays sous les bombes. Les bombardements aériens voient le jour en 1918. Durant l'entre-deux guerres les états-majors réfléchirent aux applications stratégiques apportées par le développement de l'aviation. En 1928 l'air marshal Hugh Trenchard pose ainsi le problème : « On obtient un résultat infiniment plus important en attaquant la source d'approvisionnement de ces forces armées [et] tous les objets qui contribuent effectivement à la destruction des moyens d'attaque de l'ennemi et réduisent sa détermination à se battre. » Le bombardier est par excellence l'instrument de cette stratégie.

Côté allemand, l'avion est conçu comme élément de puissance brute chargé d'écraser, sans distinguer le civil du militaire. C'est ainsi

que Varsovie est détruite le 25 septembre 1939, Rotterdam le 14 mai 1940. Après juin 40 vient le tour des villes du sud de l'Angleterre, seule la capitale est épargnée, sur ordre d'Hitler, qui espère encore traiter avec Churchill. Coup de pouce de l'Histoire, un avion allemand, égaré, la nuit, lâche quelques bombes sur Londres. Le lendemain, 26 août 1940, Churchill lance un raid de représailles sur Berlin aux résultats dérisoires mais le cœur du Reich est symboliquement touché. La riposte de Göring est immédiate, cinquante-sept nuits durant Londres et de nombreuses villes sont attaquées, Coventry est anéantie, Goebbels peut s'écrier : « Une ville a vraiment été rayée de la carte ». L'héroïsme des pilotes de la RAF finit par avoir raison de la Luftwaffe.

Avec l'entrée en guerre des États-Unis le rapport de force s'inverse. Lors de la conférence de Casablanca les objectifs de la guerre et ses moyens sont définis. Une stratégie aérienne est exposée : « Saper le moral du peuple allemand au point que ses capacités de résister par les armes soit mortellement atteintes ». Le Reich est alors soumis à d'implacables et dévastateurs bombardements.

Stratégie ou peuple puni ? La population anglaise qui n'ignore rien des pertes civiles

- elle en a tant subi et en subit encore - approuve, le clergé anglican ouvre un débat sur la légitimité de telles actions. George Bell, un député par ailleurs évêque de Chichester, indigné, interpelle à la Chambre de Lords : « Je demande que le gouvernement soit mis en accusation pour la politique actuelle de bombardement des villes ennemies », à quoi l'écrivain Thomas Mann, enfant de Lübeck ayant fui aux États-Unis les persécutions nazies, répond à la radio de Californie lors du bombardement de sa ville natale : « Il y a eu des incendies en ville (...) mais je songe à Coventry et je n'ai rien à objecter à la théorie qui veut que tout doive être payé ».

Jörg Friedrich décrit alors, ville après ville, le terrifiant déluge de feu qui s'abat sur son pays : 2 700 000 tonnes de bombes. Quant à Dresde, des milliers de victimes mais une ville mal défendue par la DCA, un système de défense passive qui n'a pas fonctionné, l'auteur écrit « un cas isolé ». Tragédie certes mais crime de guerre, non.

Un bilan final terrible. 700 000 civils tués pour l'Allemagne mais aussi sur les 125 000 aviateurs alliés engagés entre 40 et 45, 55 000 périrent dans les flammes de leurs appareils ou écrasés sur le sol qu'ils venaient de pilonner.

Michel FONTAURELLE

■ Jörg Friedrich - « *L'Incendie - L'Allemagne sous les bombes (1940-1945)* », Éd. de Fallois, prix franco : 24 €.

Souscription

Il n'est de paucité inguérissable

Lancée il y a quinze jours, notre souscription démarre sous de bons auspices, favorisés il est vrai par le don d'un ami particulièrement généreux. Rappelons l'objectif qu'il faut que nous atteignons avant les vacances d'été d'une manière impérative : 15 000 euros qui nous sont absolument nécessaires pour pouvoir poursuivre notre action.

Nous faisons appel à **TOUS** nos lecteurs pour qu'ils participent à l'effort collectif et nous les en remercions par avance.

Yvan AUMONT

7^e liste de souscripteurs

Frédéric Aimard 1000 € - Djamel Boudjelal 8,38 € - P.-Y. B. (Hauts de Seine) 150 € - Marcel Conche 50 € - Claude Cretoux 50 € - Yves Danancier 50 € - Guy Delranc 20 € - Luc Durand 30 € - Michèle Dutac 7,24 € - Patrick Jacques 7,62 € - Pierre-Paul Lacas 20 € - Jacques Lancement 33 € - Guy Leclerc-Gayrau 10,29 € - Jean-François et Marie-Thérèse Lespes 30 € - Jean-François Maurel 75 € - Étienne Ozenne 13 € - Étienne Parize 10 € - Hélène Joannelle 20 € - Jean Latour 15 € - Yolande de Prunel 50 € - Raymond Tavernier 5 €.

Total de cette liste : 1 654,53 €

Total précédent : 2 351,18 €

Total général : 4 005,71 €

MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'« abonné des mercredis » annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du diner 5 €).

● **Mercredi 4 mai** - Pas de conférence en raison des vacances de printemps.

● **Mercredi 11 mai** - Diplômé de l'Institut d'Études politiques et docteur en sciences politiques, licencié en droit et en lettres, **Jean-Christian PETITFILS** est l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages, notamment des biographies. Nous l'avons accueilli pour « *Le Régent* », pour « *Fouquet* » et pour un « *Louis XIV* » qui a été couronné par l'Académie française et par l'Académie des sciences morales et politiques.

Il revient parmi nous avec une monumentale biographie de Louis XVI, qui a laissé dans la mémoire nationale une impression en tous points négative. Sans tomber dans l'excès inverse, Jean-Christian Petitfils s'est livré à un impressionnant travail de recherche avant d'écrire l'histoire de « *Louis XVI, de la réforme royale à la Révolution française*. »

Comment un roi intelligent et cultivé, qui aurait pu être le meilleur roi possible pour les temps nouveaux, a-t-il été rejeté si peu de temps après la destruction de l'Ancien régime ?

● **Mercredi 18 mai** - Diplômé de sciences économiques, **Jean-Luc GRÉAU** a été successivement le chef des études législatives, le Directeur des études législatives puis le Directeur de l'analyse et de la recherche du Medef. Son analyse du capitalisme est décapante. Dans un ouvrage récemment publié (cf. *Royaliste* n° 859) notre invité décrit un système chaotique, frénétique, contradictoire et autodestructeur, confronté à la dangereuse anomalie américaine.

Au lieu d'en rester comme tant d'autres à ce stade critique, Jean-Luc Gréau présente une série de propositions destinées à « *Rationaliser le capitalisme* ». Comment rénover le Fonds monétaire international ? Pourquoi établir une protection tarifaire de marchés communs ? Faut-il remettre en question les bourses ? Est-il possible de préparer dès à présent l'après-dollar ? L'audace des questions surprend. Les réponses apportées sont passionnantes.

CAMPAGNE REFERENDUM

Cette Europe là ? **NON merci !**

Nouvelle Action Royaliste
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
01.42.97.42.57 - NouAcRoyal@aol.com

♦ A l'occasion de la campagne pour le référendum nous venons d'éditer un autocollant (modèle ci-dessus) il est de format 70x37 mm, et de couleur jaune fluo très visible.

Vendu par planche de 24.
Tarif franco : 5 planches 3,50 € - 10 planches : 6,50 €.

♦ Le numéro 44 de *Cité* vient de paraître (voir l'article en page 8 de ce numéro). Son thème central est le « traité constitutionnel européen » avec en particulier les contributions des intervenants à la session organisée par l'IFCCE en janvier dernier.
Prix franco 7 €.

♦ Sur internet nous avons mis en route une *liste de diffusion* spéciale "Campagne referendum" qui donne informations et arguments et qui compte déjà plus de 1000 inscrits. Nous demandons aux internautes de nous communiquer les adresses des personnes susceptibles d'être intéressées par nos envois. De plus nous avons ouvert une rubrique spéciale sur notre site www.narinfo.fr.st

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoyal@aol.com
- ✓ Site internet : <http://www.multimania.com/royaliste> et www.narinfo.fr.st (Informations et actualités)
- ✓ Téléphone/répondeur : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie : 01.42.96.05.53
- ✓ Règlements à l'ordre de : **Royaliste** - CCP 18.104.06.N Paris

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part**.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Adresse électronique :

désire recevoir, **sans engagement de ma part**, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« **Royaliste** », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Pour un nouveau traité

A la menace du chaos, les adversaires de la fausse « Constitution » doivent répliquer en indiquant les voies qui permettront à la France et à l'Union européenne de sortir d'une crise indispensable à la réorganisation politique et au développement économique de notre continent.

Jacques Nikonoff exprime publiquement ce souci (1) et avance des propositions qui rejoignent les nôtres quant aux ruptures à opérer : refonte des statuts de la Banque centrale européenne, abandon du Pacte de stabilité, retrait de l'Otan, politique de progrès social, développement de la coopération internationale...

Quant aux futures négociations européennes, la conviction du président d'Attac n'est pas encore faite. Il a du moins le mérite d'ouvrir un débat capital, auquel nous apportons d'autant plus volontiers notre contribution que la Nouvelle Action royaliste a publié, dès mars 2004, le projet (2) sur lequel ses militants travaillent depuis quinze ans.

Nous proposons une refondation de l'Union européenne selon cinq points principaux :

Choisir explicitement la forme confédérale, implicite depuis le traité de Rome mais entachée d'ambiguïtés et compliquée par des structures bureaucratiques supranationales. L'Europe doit être définie comme l'Union politique de ses États, sans références idéologiques ni utopies économiques – aujourd'hui celle du Marché.

Conforter les institutions nécessaires à la Confédération en allégeant l'organisation collective. Composé par les chefs d'État et de gouvernement, le

Conseil européen doit demeurer le centre politique des décisions communes, mises en œuvre par le Conseil des ministres de l'Union.

Les tâches de la Commission doivent en revanche être clarifiées et réduites : il faut mettre un terme à la confusion antidémocratique de ses fonctions, en définissant la Commission comme un organe strictement administratif, placé sous l'autorité des institutions politiques de la Confédération et chargé de



veiller à l'exécution des projets, des plans et des programmes décidés par le Conseil européen.

Une Assemblée européenne, élue selon des modalités à préciser, jouerait un rôle consultatif et pourrait présenter des propositions dans des domaines prédéfinis. Cette assemblée internationale perdrait les apparences d'un pouvoir « législatif » mais gagnerait en pertinence quant à ses avis.

Bien entendu, la Banque centrale européenne devra être placée sous l'autorité du Conseil européen, responsable de la politique de change de l'unité monétaire commune (3).

Reprendre et développer les éléments positifs de politique

économique qui ont contribué, après 1945, au redressement et à la croissance des économies de l'Ouest du continent. L'Union doit se doter d'une nouvelle protection tarifaire, remettre en œuvre le système de la préférence communautaire, rétablir le contrôle des mouvements internationaux de capitaux et, avant tout, proposer un nouveau système monétaire international.

Définir une stratégie commune de développement : programmes communs de recherche, grands projets industriels, plans pour l'énergie et l'environnement, coopération entre des services publics rénovés et renforcés...

Mettre en œuvre une politique de sécurité collective extérieure à l'Otan, par le renforcement de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe grâce aux relations amicales qui existent entre la France, l'Allemagne et la Russie.

Cette refondation a l'avantage de la simplicité et peut faire l'objet d'un traité débarrassé du fatras de normes plus ou moins explicites qui permettent aux oligarques d'agir comme bon leur semble. Elle suppose aussi une rupture radicale avec la « gouvernance » technocratique – autrement dit des bouleversements conceptuels et des révolutions politiques.

A des titres divers, les royalistes sont, parmi d'autres, les héritiers des révolutions réussies de 1789, de 1830, de 1944 et de 1958. Ils sont impatients de se joindre à un nouveau mouvement.

Bertrand RENOUVIN

(1) Discours prononcé par J. Nikonoff à Grenoble, le 18 avril, cf. <http://www.france.attac.org/a4726>

(2) Publié sur notre site : www.narinfo.fr.st

(3) Dans un livre à paraître, Jacques Sapir indique la politique monétaire commune qui nous permettrait de sortir du piège de l'euro.